

C2D

Conseil de Développement
Durable Interdépartemental



Yvelines • Hauts-de-Seine

Dossier de presse

PLENIERE DE CLÔTURE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE INTERDEPARTEMENTAL YVELINES / HAUTS-DE-SEINE



© CD92/Olivier Ravoire

Contacts presse

Département des Hauts-de-Seine

Amélie CHABUET

Tél. : 01 47 29 35 78

Courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr

Département des Yvelines

Cyril MORTEVEILLE

Tél : 01 39 07 72 11

Courriel : cmorteveille@yvelines.fr

www.yvelines.fr

www.epi78-92.fr

C2D

Conseil de Développement
Durable Interdépartemental



Yvelines • Hauts-de-Seine

Communiqué de presse

Le 18 janvier 2019

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE INTERDEPARTEMENTAL YVELINES / HAUTS-DE-SEINE

Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine et de l'Établissement Public Interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine, a saisi le Conseil de Développement Durable Interdépartemental (C2DI) en avril 2018 de la question de l'aménagement des territoires à l'ère numérique.

Comment mieux cerner les mutations liées au numérique ? Quels retours d'expériences des « territoires intelligents » et des « smart city » ? Quelles pistes d'action pour les collectivités alto-séquanaises et yvelinoises ? Le C2DI a présenté ses préconisations sur le sujet lors de la plénière de clôture.

Outre la restitution des travaux 2018, deux membres du C2DI ont apporté un témoignage concret des projets smart en cours de déploiement sur le territoire interdépartemental :

- > **Michel Henaff**, responsable du développement chez Citegestion (Citelum – Groupe EDF)
- > **Olivia Fisher**, responsable Médias et Services Numériques pour SNCF Transilien.

Cette séance de clôture a permis de faire le lien entre les deux saisines dédiées au numérique, entre les travaux 2018 (tournés vers l'aménagement du territoire) et les travaux 2019 (social, éducation, culture, tourisme...).

Résolument tournée vers les témoignages, elle a marqué une étape importante dans les réflexions du C2DI, autour d'un premier socle de propositions qui sont vocation à être enrichies tout au long de l'année 2019.



Conseil de Développement
Durable Interdépartemental



Yvelines • Hauts-de-Seine

“YVELINES ET HAUTS-DE-SEINE : L'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES A L'ERE NUMERIQUE”

Créé en 2005, devenu interdépartemental depuis 2016, le Conseil de Développement Durable Interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine est composé de 80 membres représentant les territoires yvelinois et altoiséquanais – élus locaux, acteurs socio-professionnels, personnes qualifiées, partenaires institutionnels, acteurs économiques, représentants associatifs. Il est chargé d'émettre des avis et des propositions sur tout sujet dont le saisit le Président de l'EPI 78-92.

En avril 2018, le Président de L'EPI 78-92 a saisi le C2DI sur l'accompagnement du territoire numérique, tant dans ses potentialités que dans la gestion de ses contraintes. Il a souhaité que ce cycle de réflexion soit se déroule en deux saisines consécutives : l'une dédiés à l'aménagement, l'autre tournée vers l'action sociale, l'économie et le tourisme.

Montée en puissance de nouveaux acteurs privés, gestion des données personnelles, financement des infrastructures et des services publics sont autant de défis auxquels font face les deux Départements :

- > **quelles sont les évolutions en cours dans les secteurs de l'énergie, la mobilité, l'immobilier, les espaces publics ou encore la gestion de l'eau ou des déchets ?**
- > **quels leviers offrent-elles pour répondre de manière durable et efficace aux besoins des citoyens, des entreprises, des institutions en matières d'attractivités, d'environnement, de vie quotidienne ?**
- > **quelles relations se tissent entre acteurs du numérique et collectivités ? Quelles pistes pour le financement des services publics au vu des mutations ?**

Pour répondre à cette saisine, trois séances de travail ouvertes à l'ensemble des membres du C2DI et aux élus ont été organisées, ainsi que deux ateliers de réflexion collective. Rendu en janvier 2019, l'avis du C2DI, synthétise les échanges, les réflexions en ateliers et les interventions.

10 préconisations ont été émises par le C2DI sur : l'inclusion numérique, les données, la dimension environnementale, la cohérence, la coopération, l'innovation et les financements.

C2D

Conseil de Développement
Durable Interdépartemental



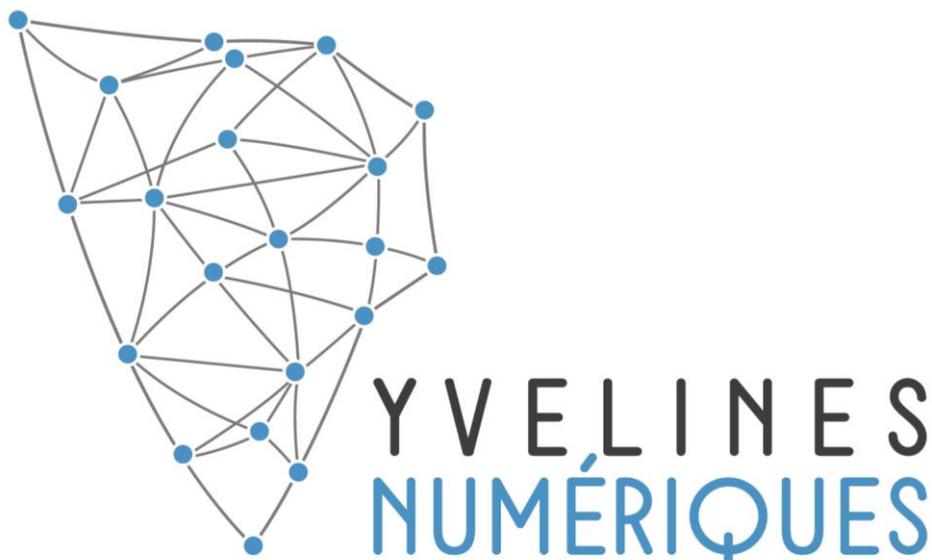
Yvelines • Hauts-de-Seine

LE SYNDICAT MIXE OUVERT YVELINES NUMERIQUES

Le Département des Yvelines s'est engagé en avril 2016 à proposer une offre de services Très Haut Débit (TDH) pour les entreprises. Elle concerne 68 zones d'activités desservies par le réseau Yvelines Entreprises Numériques. Plus de 3 000 entreprises et environ 400 sites publics locaux peuvent désormais bénéficier du THD.

Facteur d'attractivité économique, le réseau THD est à même de fournir les services numériques dont les entreprises ont besoin pour se développer. 100 000 foyers des communes en zone Départementale seront raccordés d'ici 2021. Le THD vient également soutenir le Plan Numérique des Collèges et favorise de nouvelles pratiques éducatives.

Yvelines Numériques gère la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation des réseaux THD, et développe des services numériques jugés utiles par ses membres comme la vidéo protection ou de numérique pour l'éducation. La gestion globale du déploiement réalisée par Yvelines Numériques permet de réaliser des économies d'échelle. Le choix d'une gouvernance ouverte et participative permettra à tous les membres du Syndicat Mixte Ouvert d'être pleinement associés au projet. Par ailleurs, le Département des Hauts-de-Seine va adhérer au SMO Yvelines Numériques.



C2D

Conseil de Développement
Durable Interdépartemental



Yvelines • Hauts-de-Seine

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE INTERDÉPARTEMENTAL

Le Conseil de Développement Durable Interdépartemental (C2DI) est chargé par le **Président de l'Établissement Public Interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine d'émettre des préconisations sur des enjeux communs aux deux Départements**. Le C2DI est une instance consultative et a deux objectifs principaux :

- > constituer un **lieu de débat et de rencontre** entre les acteurs des deux territoires,
- > **apporter le regard et l'expertise de la société civile aux réflexions des deux Départements**, sous la forme d'avis.

Il a été instauré le **1^{er} décembre 2016** par le Conseil d'administration de l'EPI et s'est substitué au Conseil de Développement Durable des Hauts-de-Seine (C2D92) qui existait depuis 2005. Ce dernier a été saisi sur des sujets tant externes (Grand Paris et densité, Fret et logistique...) que sur des sujets plus interne (OpenData, Protection de l'Enfance et de la Jeunesse...).

Le C2DI est placé auprès du **Président de l'EPI** et est dirigé par François Leblond. Il organise librement ses travaux (sessions de travail, auditions d'experts, etc.) et dispose d'un secrétariat général.

Il compte **80 membres bénévoles** assurant la représentation des acteurs du territoire. Ils sont organisés en 4 collèges :

- > **les élus**,
- > **les acteurs socioprofessionnels**,
- > **les personnalités qualifiées**,
- > **les associations** (environnementales et cadre de vie, à vocation sociale, coopération décentralisée, sportive...).



© CD92/Olivier Ravoire



Yvelines • Hauts-de-Seine

